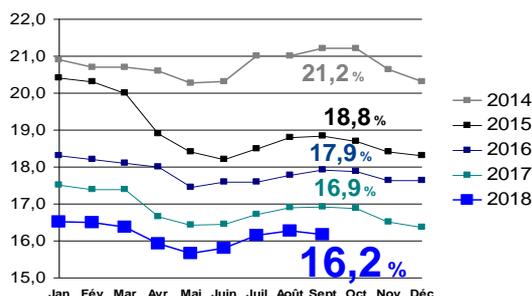


Le chômage des jeunes continue de baisser à Bruxelles : moins 9,3% en un an

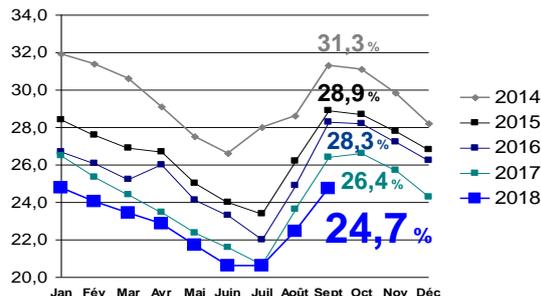
Bruxelles, 1^{er} octobre 2018 – Fin septembre, le chômage des jeunes, en baisse continue depuis 64 mois, atteint un taux de 24,7%. Bruxelles compte 9.477 jeunes chercheurs d'emploi, soit 975 de moins que l'an dernier (-9,3%), 2.036 de moins qu'en 2016 (-17,7%) et 3.033 de moins qu'en 2015 (-24,2%). Le nombre de jeunes chercheurs d'emploi a baissé de 33,5% (-4.776) depuis 2014.

Bruxelles compte 90.680 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage global de 16,2%. Cette 47^{ème} baisse successive du chômage correspond à une diminution de 3.448 personnes par rapport à 2017 (-3,7%), de 7.613 personnes par rapport à 2016 (-7,7%) et de 12.691 personnes par rapport à 2015 (-12,3%). En comparaison avec septembre 2014, le nombre de chercheurs d'emploi a diminué de 21.782, soit une baisse de 19,4% en 4 ans.

Taux de chômage RBC



Taux de chômage des jeunes



Évolution annuelle

Chômage RBC
-3.448 unités

Chômage des jeunes
-975 unités

Évolution du taux de chômage

Fin septembre 2018, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 16,2% (15,2 % pour les hommes et 17,3% pour les femmes). En septembre 2017, le taux de chômage s'établissait à 16,9%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la nouvelle population active calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Sur la base du croisement de ces données, on constate que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2017 de 2,0% par rapport à l'année précédente (+1,3% pour l'ensemble de la Belgique).

Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin septembre 2018, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 90.680 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 3.448 personnes par rapport à l'année précédente (-3,7%).

On compte au cours du mois de septembre 12.628 entrées dans le chômage (9.278 réinscriptions et 3.350 nouvelles inscriptions) contre 13.238 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 610 personnes (-0,7%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – septembre 2018

		septembre 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		90.680	100,0%	-610	-0,7%	-3.448	-3,7%
Catégorie	DEDA ¹	61.851	68,2%	-1.737	-2,7%	-541	-0,9%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.032	5,5%	695	16,0%	-745	-12,9%
	Autres DEI	23.797	26,2%	432	1,8%	-2.162	-8,3%
Sexe	Hommes	46.609	51,4%	-563	-1,2%	-2.242	-4,6%
	Femmes	44.071	48,6%	-47	-0,1%	-1.206	-2,7%
Age	- 25 ans	9.477	10,5%	872	10,1%	-975	-9,3%
	25 - 49 ans	57.907	63,9%	-979	-1,7%	-2.793	-4,6%
	50 ans + ²	23.296	25,7%	-503	-2,1%	320	1,4%
Durée d'inoccupation	- 1 an	33.341	36,8%	229	0,7%	-1.952	-5,5%
	1 - 2 ans	13.259	14,6%	-213	-1,6%	-1.177	-8,2%
	2 ans +	44.080	48,6%	-626	-1,4%	-319	-0,7%
Niveau d'études	Faible ³	58.055	64,0%	-1.244	-2,1%	-3.014	-4,9%
	Moyen	19.147	21,1%	502	2,7%	-446	-2,3%
	Élevé	13.478	14,9%	132	1,0%	12	0,1%
Usagers du CPAS		12.129	13,4%	-646	-5,1%	n.b.	n.b.
Taux de chômage	Total	16,16		-0,11		-0,75	
	Hommes	15,24		-0,18		-1,01	
	Femmes	17,26		-0,02		-0,44	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 61.851 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.032 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.797 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut maintenant identifier de manière plus exhaustive, parmi l'ensemble des CE, ceux d'entre eux qui sont usagers des CPAS. À partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement

¹ DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

² La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

³ Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2nd degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

du SPP Intégration sociale, il est en effet possible d'identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 90.680 DEI inscrits en septembre 2018, 12.129 CE sont usagers du CPAS (soit 13,4% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.477 jeunes DEI, 1.885 sont usagers du CPAS, soit 19,9%.

On constate une diminution de 0,9% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate aussi une diminution annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (-745 unités, -12,9%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a diminué de 8,3% sur une base annuelle.

Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – septembre 2018

		septembre 2018	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.477	100,0%	872	10,1%	-975	-9,3%
Catégorie	DEDA	2.498	26,4%	-38	-1,5%	-63	-2,5%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	3.873	40,9%	600	18,3%	-614	-13,7%
	Autres DEI	3.106	32,8%	310	11,1%	-298	-8,8%
Sexe	Hommes	5.017	52,9%	485	10,7%	-507	-9,2%
	Femmes	4.460	47,1%	387	9,5%	-468	-9,5%
Durée d'inoccupation	- 1 an	6.699	70,7%	708	11,8%	-702	-9,5%
	1 - 2 ans	1.633	17,2%	85	5,5%	-97	-5,6%
	2 ans +	1.145	12,1%	79	7,4%	-176	-13,3%
Niveau d'études	Faible	4.743	50,0%	84	1,8%	-598	-11,2%
	Moyen	3.759	39,7%	556	17,4%	-301	-7,4%
	Élevé	975	10,3%	232	31,2%	-76	-7,2%
Usagers du CPAS		1.885	19,9%	-102	-5,1%	n.b.	n.b.

Source : Actiris

On compte 9.477 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une hausse du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 872 unités (+10,1%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-975 DEI, soit -9,3%) par rapport au mois de septembre 2017. Le taux de chômage des jeunes est passé ainsi sur un an de 26,4% en septembre 2017 à 24,7% en septembre 2018, affichant donc une baisse de 1,7 point par rapport à l'année passée.

Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois de septembre 2018, Actiris a reçu un total de 20.240 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres reçues comprenant, outre les OE reçues directement par Actiris, les OE reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi mais également les OE reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 7.183.



Durant le mois de septembre 2018, Actiris a reçu directement 3.008 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 479 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.525 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 181 unités par rapport à l'année précédente. Enfin, en septembre 2018, Actiris a traité 950 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une diminution de 22,0% par rapport à l'année passée.

Pour plus d'info & contact :

Anaïs Sorée – Porte-parole
0485 13 49 50
asoree@actiris.be

Jan Gatz – Porte-parole d'Actiris
Tel. 02 505 78 09 – 0479 407 568
jgatz@actiris.be

Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi.

Pour plus d'informations: www.actiris.be